

LES ÉTAINS AVALLONNAIS

Par MM. l'Abbé TERRE et JUSTIN BOUREY

Il n'est pas dans nos intentions de revenir sur la très importante et très documentée étude sur l'étain que notre vénéré confrère, de fidèle mémoire, M. le Marquis de Baynast de Septfontaines, a donné à notre Société d'Etudes, en octobre 1952, et qui a paru dans notre bulletin triennal (58^e volume) de 1954, mais parallèlement aux études et expositions qui ont été tentées ou réalisées, tant par la Société des Sciences de l'Yonne que par la Société Archéologique de Sens, nous voudrions dire quelques mots des « Etains Avallonnais » et mettre en relief l'importance de cette industrie artisanale en Avallon.

Déjà M. le Marquis de Baynast avait abordé cette question et avait signalé les différentes collections d'étains qui se trouvent à Avallon, aussi bien chez les particuliers que chez les commerçants de la ville (récupérateurs, antiquaires, orfèvres). Sans doute, à côté des étains modernes, comme on peut en voir aux devantures ou étalages, on en trouve d'anciens jusque chez les ferrailleurs, mais de plus en plus rarement. C'est que leur prix a augmenté dans la même proportion que leur raréfaction — ne m'affirmait-on pas que tout dernièrement encore, un porte-dîner auxerrois avait dépassé la somme de 20.000 francs — aussi, aujourd'hui, ceux qui en possèdent s'en dessaisissent plus difficilement qu'autrefois.

Les potiers d'étain des xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles ont laissé un nombre considérable de pièces. En effet, après les décrets de Louis XIV, prescrivant la fonte de la vaisselle d'argent, l'étain, qui était alors, jusqu'à cette époque, « l'argenterie du pauvre », fut largement utilisé. C'est ainsi que les objets d'étain se substituèrent aux pièces d'argenterie et furent dès lors travaillés « à la façon d'argent », comme des œuvres d'orfèvrerie.

A la fin du xviii^e siècle, la faïence fit son apparition et se substitua peu à peu à l'étain, puis le fer blanc et l'émail ont remplacé l'étain pour les usages domestiques. Ainsi ce métal s'effaçait dans tous les domaines, et de nos jours

les objets d'étain n'ont plus qu'un rôle d'ornementation, ce qui leur assure, en quelque sorte, une belle réputation et qui fait qu'ils sont très recherchés et très convoités.

L'étain, qui est un corps simple, métallique, d'un blanc grisâtre, est mou et très malléable. Sa densité est de 7.29 et il commence à fondre à 228 degrés. Il sert à de nombreux alliages. C'est ainsi que si on mélange l'étain et le cuivre on obtient un corps nouveau, le bronze.

Cependant l'étain, qui partage avec l'or et l'argent le grand avantage de ne pas s'oxyder facilement, a toujours été recherché pour de nombreux usages. C'est ainsi qu'il fait partie des trois métaux admis par l'Eglise comme métal sain, aussi a-t-il servi, pendant près de dix siècles, à la fabrication des vases sacrés.

Pierre de l'Estoile raconte dans ses Mémoires (tome III, page 288) que le Duc d'Aumale et les Ligueurs, s'étant emparés de l'église du faubourg St-Symphorien de Tours et « y aiant trouvé deux calices, l'un d'estaing, l'autre d'argent, laissèrent celui d'estaing pour ce qu'ils disaient qu'il estait de la Ligue et faisaient conscience d'y toucher, et prirent celui d'argent qui était hérétique et Roial, et partant de bonne prise ».

Pour les usages de la vie domestique, l'étain ne peut pas être employé pur, parce qu'il est trop cassant. Il est donc dès lors indispensable d'y ajouter d'autres métaux : du plomb, dans la proportion de 18 % du poids total, du cuivre rouge, allant de 2 à 6 %. C'est une croyance et non une vérité que l'on peut mélanger l'argent à l'étain, ces deux métaux ne peuvent pas s'allier. Si l'adjonction de plomb en augmente la densité, il en altère la pureté et lui enlève de son brillant, tandis que le cuivre rouge et surtout l'étain Banké, qui est très blanc, lui donne un éclat et un brillant d'un entretien des plus faciles. C'est ainsi que les étains avallonnais, étant travaillés de cette manière, ont toujours eu ce brillant qu'on disait « argenté », et que n'avaient pas ceux des régions avoisinantes.

Avallon est peut-être une des villes de province où les potiers d'étain ont fabriqué les objets les plus divers, témoins le très grand choix de pièces différentes présentées par les étains avallonnais : plats, assiettes, série de mesures, porte-dîner, chandeliers, pique-cierges, écuelles à oreilles, encriers, burettes, coquetiers, salières, poivrières, puis, au

point de vue sanitaire : plats, bassins, seringues, clystères, pots de commodités...

Il n'en est pas de même dans les régions avoisinantes. C'est ainsi qu'à Auxerre nous trouvons bien des porte-dîner, des plats, des écuelles à oreilles ajourées, des pots à eau. Dernièrement on a trouvé une mesure d'un litre, chose extraordinaire, avec un couvercle au poinçon Casse d'Auxerre (L'Isle-sur-Serein), alors qu'à Semur nous ne trouvons que des pintes et des assiettes, mais pas de porte-dîner, tandis qu'à Clamecy nous trouvons un nombre impressionnant de porte-dîner, mais peu d'autres objets, pour ne pas dire aucun.

Les Bouviers, potiers d'étain de Clamecy, fabriquaient des porte-dîner de toutes dimensions, et il semble qu'ils étaient spécialisés dans cette fabrication, qui dura plus de 200 ans, ce qui donne une idée du nombre imposant de pièces qui ont pu sortir de ces ateliers.

Si les porte-dîner avallonnais et clamecycois se ressemblent par la forme, ils diffèrent cependant par les deux oreillons qui tiennent l'anse, car, tandis que les oreillons des porte-dîner d'Avallon sont sans aucune ornementation, ceux des porte-dîner de Clamecy sont ornés d'une tête d'ange. Les porte-dîner auxerrois diffèrent totalement des deux autres, car ils sont bombés au lieu d'être évasés. Pour ma part, je viens de me rendre acquéreur d'un porte-dîner de Montbard qui a la forme des porte-dîner avallonnais, mais qui est sans anse, soit qu'il n'en a jamais eu, soit qu'il n'ait pas été terminé. Mon collègue, M. Bourrey, en possède un d'*Avroues*, près de St-Florentin, qui est de forme avallonnaise, mais dont les oreillons sont ornés des griffes de lion.

Tous ces porte-dîner ont été cependant, à une époque assez rapprochée, très recherchés par les étameurs ambulants, qui les transformaient en cuillers, s'en réservant une partie en paiement de leur travail, puis, par la suite, les cuillers suivirent le même sort que les porte-dîner et enfin furent employées à l'étamage.

Parmi les étains avallonnais, il est un objet qui a, de nos jours, à peu près totalement disparu. C'est à peine si, sur la place d'Avallon, il en reste quelques-uns. Il s'agit des « Cymarres » ou Cimaises ou encore Simaises, qui étaient des sortes de pintes surélevées avec anse et couver-

clé dans lesquelles on offrait le vin d'honneur aux personnages de marque visitant ou passant à Avallon. Si ces étains ne sont pas parvenus jusqu'à nous, il faut en chercher la raison dans le fait que les personnes de la suite de l'hôte illustre les conservaient pour elles, en souvenir, et que celles qui ont pu rester ont subi le même sort que beaucoup d'autres pièces, et ont été vendues aux « ferraïeurs ».

Parmi les questions qui seraient à résoudre, au sujet des « étains avallonnais », il en est une qui n'est pas sans intérêt : c'est celle des « pintes », et qui consisterait à trouver une pinte d'Avallon avec son couvercle d'origine. Nous en avons déjà vu plusieurs, mais aucune dont le couvercle est de la même époque que la pinte. Il a bien dû en exister, puisque les frères Rigolleg, qui ont sculpté les admirables stalles de la Collégiale de Montréal sont représentés trinquant et l'un tenant une pinte à couvercle.

Les archives avallonnaises nous ont conservé un certain nombre de noms de potiers d'étain d'Avallon de la moitié du xv^e siècle à la fin du siècle dernier, avec Sergent et son parent Augueux, qui auraient cessé leur activité entre 1870 et 1890. Leur magasin était situé au coin de la rue du Bel Air et de la Grande Rue, à deux pas d'ici, magasin aujourd'hui inoccupé, et l'atelier était à côté, dans la cour actuelle de M. Neveux, plombier.

Faisons donc, si vous le voulez bien, une petite incursion dans les Archives de la Ville d'Avallon, pour y lire :

- C. C. 88 : En 1438 — pour 150 livres de « métaille » et 13 livres d'estain mises en la cloche du reloige, 13 F.
- C. C. 93 : Pour la première fois, en 1442-1443, il est question de pots d'estain appelés Cymarres ou Simarres et plus tard Cymaises ou Simaises. Huit Simarres tiennent neuf pintes. De plus, il est noté que la ville d'Avallon avait un certain nombre de ces pots pour offrir le vin d'honneur. Que tous n'avaient pas la même contenance, car il est question de grandes ou petites cimarrres ou simaises.
- D. D. 15 : En 1443, la ville d'Avallon vend à Guillot Boivin, potier d'étain, une place située dans les fossés de la ville, auprès du sentier qui conduit à la grande porte de Pontaubert.

- C. C. 102 : En 1451, la Municipalité avallonnaise offre à M. de Jaucourt deux cymarres de vin.
- C. C. 89 : En 1457, il est versé à Guillemain Boyn, potier d'étain, pour avoir fait les cinq « Plommeaux » de la tour Burdelaine, 21 f.
- C. C. 628 : En 1487, pour des réparations faites à la Tour de l'Horloge, on paya à Etienne Jullien, potier d'étain, pour façon de la plomberie de la Tour, 60 f. 118 livres d'étain avaient été employées à la soudure.
- H. H. 28 : En 1523, Jean Pelletier est potier d'étain à Avallon. En 1557 paraît un règlement de police concernant la matière et la capacité des mesures d'étain pour l'huile : elles seront marquées à la marque du Roi et tiendront, pour ce qui est de la pinte, la quantité de trois chopines, mesure du vin. De plus, il est précisé que « ces mesures d'étain seront visitées par Anthoine et Lazare Denevres, marchands audit Avallon ».
- C. C. 166 : En 1559, il est payé à Claude Picard, potier d'étain, la somme de 11 livres 6 s. 8 d., comme prix de quatre Cymaises d'étain pesant ensemble 34 livres, faites pour la ville d'Avallon.
- C. C. 194 : En 1588, on emploie 1.893 livres de plomb et 119 livres d'étain pour la remise à neuf de la lanterne et sentinelle publique dressée sur la Tour de l'Horloge.
- C. C. 201 : En 1594, il est payé à Pierre Rondeau, potier d'étain, pour « 18 Cymaises d'estaing » faites pour la ville d'Avallon, 3 écus 2 tiers.
- C. C. 205 : En 1598, il est payé, pour deux simaises de vin et deux « paintes et demi d'ipocras » offertes à M. de Ragny, 1 écu 12 s., « la simaise de vin, 6 s., la pinte d'hypocras, 24 s. »
- H. H. 44 : En 1631 est publié un édit portant confirmation des privilèges et statuts des maîtres potier d'étain de la ville de Dijon ; nous retrouvons ce même édit aux archives sous ce n° B. B. 19 IP 227 avec pour date 1724.
- B. B. 47 : En 1691, il est créé un office d'essayeur-contrôleur des ouvrages d'étain, fin sonnante et commune.

- C. C. 284 : En 1681, Edme Noblot a été employé 12 journées à cramponner les pierres pour la nouvelle construction du pont du Cousin, pour lesquelles il a reçu 9 livres.
- C. C. 305 : En 1701-1705, il est payé, pour 9 pintes de vin remplissant les quatre grandes « Cymaises » de la ville, offertes à M. de Montbéliard, élu de la province, 4 livres 10 sols.
- C. C. 305 : En 1705, il est payé par mandat, à Delafond, graveur à Orbigny, pour avoir fait et gravé un poinçon où il y a les « armes et devises de la ville », lequel est destiné à marquer les pots d'étain servant à mesurer en cette ville, 4 livres.
- C. C. 337 : En 1732, dépense, pour le vin d'honneur offert à M. d'Auxy, grand maître, tant dans les « cymaises » de la ville qu'en bouteilles, 27 livres 8 sols.
- B. B. 12 : En 1738, dépense de 3 livres pour 5 marques de fer « aux armes de la ville » et destinées à marquer les pots d'étain chez les potiers.

Alors qu'en 1691, c'est Désiré Sargent qui est indiqué comme potier d'étain, en 1757 nous trouvons Edme Sargent.

Les étains ont toujours été, dans les inventaires, estimés à un prix relativement élevé en comparaison des autres objets de même importance. Témoins ces deux inventaires faits à deux époques distinctes.

Tandis que dans l'inventaire du Château de Ruère (Commune de Saint-Léger-Vauban) en date du 22 juin 1761, fait par Jacques de Richerolles, notaire royal au bailliage d'Avallon, à la suite du décès du propriétaire, Messire César Defresne, chevalier, baron de Ruère et de Beauvilliers, seigneur de Sully, Saint-Aubin et autres lieux, au paragraphe 91, il est écrit : « Pezée faite de tout l'étaing, il s'en est trouvé 92 livres, estimé à raison de 12 sols la livre, ce qui fait pour le tout cinquante-cinq livres quatre sols », à l'inventaire dressé le 20 fructidor de l'an 13 (septembre 1805), dans la succession de Hugues Colas, vigneron à Pontaubert, il est fait mention, à l'article 2 : sur la cheminée, une lampe d'étain ; à l'article 9 : 14 cuillères, 3 plats, deux chaudrons, deux écuelles, deux gobelets, 2 assiettes, une mesure, une tasse, une teillère, le tout d'étain estimé 15 francs ».

Notre collègue à la Société d'Etudes, M. J. Bourey, qui possède une belle collection d'étains avallonnais, se fera un plaisir, à l'occasion de notre Congrès, de recevoir individuellement ou du moins en tout petits groupes, les membres participants que la question intéresse. En attendant, il a bien voulu, pour agrémenter cette communication, présenter quelques-unes des pièces qui offrent un intérêt plus particulier, certaines même en raison de leur rareté.

Voici d'abord des porte-dîner auxerrois, clamecycois et avallonnais. Si le plus grand porte-dîner avallonnais a 0 m. 23 de diamètre, 0 m. 14 de hauteur et pèse 3 kil. 600, son couvercle porte le poinçon de C couronné et la marque E. S. (E. Sergent), 1769, la gamme va en descendant pour tomber à 2 kil. 350, 1 kil. 750, 1 kil. 450, 1 kil. 300, le plus petit ne pesant que 750 grammes. Ce sont les plus petits et les plus grands qui sont les plus rares.

Une autre pièce rare : *un encrier avec son godet mobile*. Il en aurait existé cinq semblables, qui servaient aux magistrats du Tribunal d'Avallon avant l'invention du stylo à réservoir et du stylo à bille. Il paraît qu'ils auraient été relégués dans un placard.

Voici un ensemble qui mérite intérêt, du fait du souvenir qui s'y rattache. Il s'agit d'un petit pot appelé encore « Biberon » et qui servit à l'Abbé Bourey, pendant la période révolutionnaire, alors que ce prêtre, ayant dû se cacher, s'en servait pour administrer les baptêmes. On possède également le plateau et ses burettes et les ampoules à saintes huiles, propriété de M. l'Abbé Bourey.

Cette écuelle à oreilles de 0 m. 17 de diamètre, porte sur une oreille le poinçon « Avallon 1691 » et les initiales F. F. surmontées d'une couronne. Son poids est de 570 gr.

Il en est de même de ce plat creux, dont le diamètre est de 0 m. 30, la profondeur de 0 m. 05, et qui porte les poinçons C couronné E. S. (E. Sergent) avec pour date 1738. Son poids est de 1 kil. 100.

Cette autre pièce ne manque pas d'être curieuse. C'est un « clystère », dit « soi-même », dont la poignée se dévisse par le haut en deux parties pour contenir ouate et onguent. Portant le poinçon C couronné et la marque de Sergent 1769, son poids est de 1 kil. 800, sa hauteur 0 m. 38 et sa longueur 0 m. 30. A noter qu'il en existe d'autres avec les poignées de bois, et qui sont moins rares.

Enfin un mot des séries de mesures, qui comportent d'ordinaire sept mesures différentes : le litre, le demi-litre, le double-décilitre, le décilitre, le double-centilitre et le centilitre. A ces mesures Avallon en ajoute une autre qui est très rare, c'est le quart de litre. Toutes ces mesures sont de Sergent et sont sans couvercle. Il existe également une autre mesure pas commune, c'est le huitième de litre.

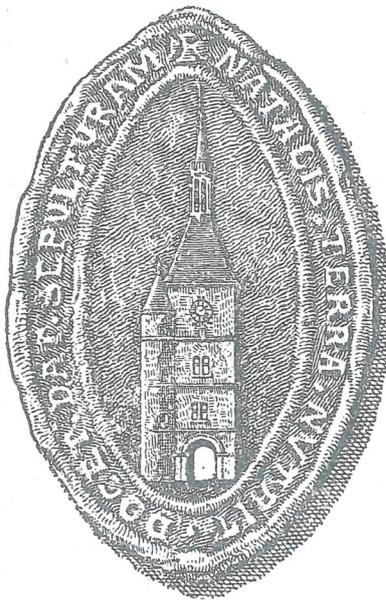
Arrivés au terme de cette communication, que je vous ai présentée conjointement avec M. Bourey, qui a eu le rare mérite et la patience de fouiller les archives avallonnaises en même temps qu'il continue de recueillir — et cela depuis de nombreuses années — tout ce qui a rapport aux étains avallonnais, nous voudrions ne pas avoir abusé de votre attention, mais, bien au contraire, vous avoir intéressés à cet art avallonnais et tenté de vous avoir communiqué un peu de cette « passion » que doit nourrir tout chercheur et collectionneur, puisque c'est grâce à cela que se trouve ainsi conservé ce qui constitue le patrimoine d'une région et fait sa renommée, tant il est vrai que ce qui est intéressant pour un pays, c'est la grandeur des souvenirs qui s'y rattachent, et le souvenir des potiers d'étain n'est pas un des moindres.

OUVRAGES RÉCENTS A CONSULTER

- Etude sur l'Étain*, par le Marquis de Baynast de Septfontaines. Bulletin triennal de la S. E. A. (58^e volume), 1954.
- Les Étains Français*, I, II, Tardy, 104, rue du Temple, Paris. Le III^e tome est à paraître.
- Étains Français* (XVII^e et XVIII^e siècles). B. A. Douroff (Editions Charles Massin, Paris).
- Les Pichets d'Étain*, par Ch. Boucaud, 25, rue du Bac, Paris.

XXX^e CONGRÈS
DE
L'ASSOCIATION BOURGUIGNONNE
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES

AVALLON, 12, 13, 14 JUIN 1959



CENTENAIRE
DE LA
SOCIÉTÉ d'ÉTUDES d'AVALLON
1859-1959